

Bilan

## Initio a fêté son 1er anniversaire

L'hôtel-pépinière d'entreprises de Tulle a fêté sa première année d'existence à Tulle, en juin dernier. Son objectif : accueillir de jeunes créateurs et des entreprises en développement, ce qu'Initio a réussi avec succès.

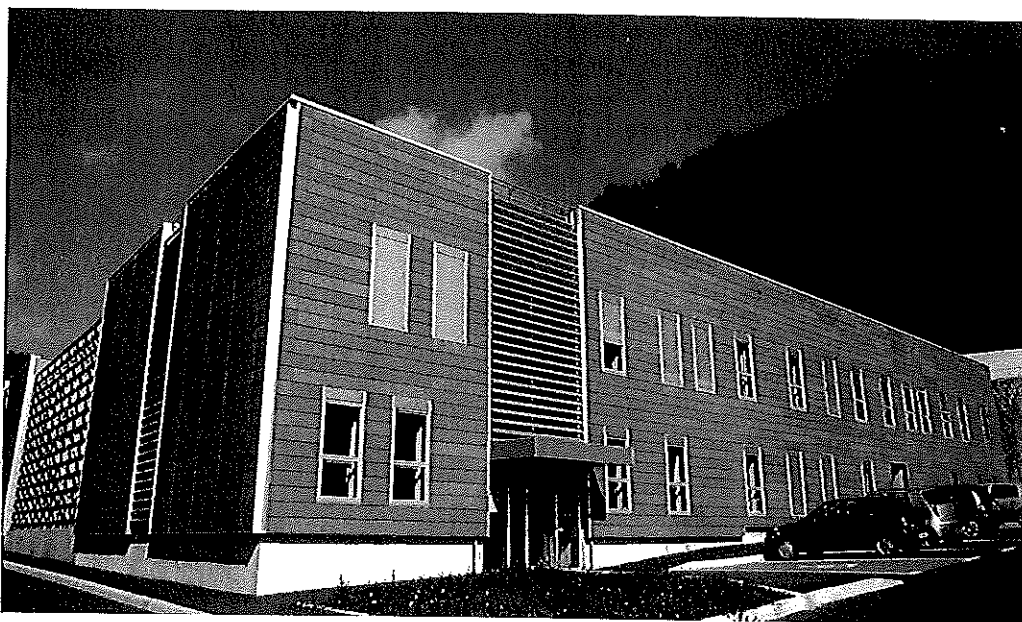


Photo: Sarahurite Eyrolles

**107 emplois générés en un an, 26 bureaux occupés et 6 ateliers loués, c'est le bilan extrêmement positif d'activités de l'hôtel-pépinière d'entreprises ouvert à Tulle, il y a un an.**

### UN BILAN TRES POSITIF

Le 12 juin 2009, la pépinière-hôtel d'entreprises de Tulle était inaugurée par l'ensemble des partenaires et élus locaux. L'immeuble résolument moderne offrait 47 bureaux équipés, 6 ateliers, des salles de réunions, ainsi que des services mutualisés... Aujourd'hui, de jeunes entreprises accompagnées par la pépinière Impact y côtoient des entreprises en développement dont la plupart ont leur siège social implanté à Limoges, Clermont-Fd ou Lyon. Avec 26 bureaux et 4 ateliers déjà loués, soit un taux d'occupation de 61%, l'hôtel-pépinière peut, en tout cas, être fier des résultats de sa première année d'activités. "En terme d'emplois, ce sont 107 emplois qui sont directement rattachés au site et générés par l'activité de la structure" précise Nathalie Mauries directrice de l'hôtel d'entreprise, récemment baptisé Initio. Depuis son ouverture Initio consacre une large place aux entreprises en création puisqu'elles occupent 70% du bâtiment. "Au delà des locaux, l'atout principal de la pépinière est l'accompagnement des créateurs" précise Guislaine Brette, directrice de la pépinière Impact. "Un accompagnement qui permet d'afficher à 5 ans un taux de survie des entreprises de 70%".

### PERSPECTIVES 2010/2011

En 2010/2011, l'objectif sera d'accroître le taux d'occupation de 10%, sachant que dans le courant de l'année, certaines entreprises en phase de développement seront amenées à quitter la structure pour intégrer leurs propres locaux. Pour compenser ces départs, l'équipe devra redoubler d'efforts pour que de nouvelles entreprises viennent s'installer. Au vu des premiers résultats affichés et des avantages que présentent la structure les nouveaux locataires ne devraient pas tarder ■

Propriétaire du bâtiment : la Communauté de communes Tulle & Coeur de Corrèze. Gestinaire : l'Association de Gestion de l'Hôtel d'Entreprises de Tulle composée de la CCI de Tulle et Ussel, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Corrèze, l'association Impact.

### Témoign

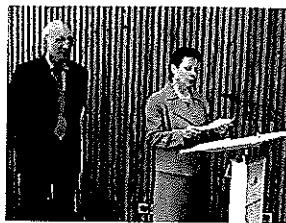
Edouard Bernier a créé sa serrurerie en octobre 2008 à St Hilaire Peyroux. Il vient de s'installer dans un atelier de la pépinière. "Ici nous avons la chance d'avoir quelqu'un qui réceptionne les colis, qui répond au téléphone quand vous êtes sur un chantier. L'intérêt, c'est aussi le melting pot. Le problème d'une entreprise qui démarre c'est l'isolement, le plus dur est de construire son premier réseau. Ici on a la chance de côtoyer des gens issus d'activités différentes. On commence à exister aux yeux des autres entreprises !"



## En bref...

### Retraite

#### MERCI SOLANGE !



"Vous avez fait ce qu'il fallait, merci encore Solange de votre travail et de votre efficacité" Jean-Louis Périé, Président de la CCI de Tulle et Ussel saluait les 40 années de collaboration de Solange Chastang qui a pris sa retraite en mai dernier. Il a également souligné sa gentillesse, sa loyauté, et sa disponibilité... Recrutée par Pierre Joffre, en mars 1970, Solange a passé la plus grande partie de sa carrière au standard. Elle aura connu 5 directeurs et 7 présidents. "Solange, c'est le bon sens, sans sensiblerie, sans un mot de trop mais avec du cœur à l'ouvrage et du cœur tout court" a déclaré Bénédicte Mossolin, ancien journaliste de l'Actualité Economique soulignant avec humour son "j'écoute" et son "un instant" inimitables. Bonne retraite à vous Solange !

## Anniversaire

### RDV D' EXPERTS À LA CCI



Depuis 20 ans, tous les 1er lundis de chaque mois, les entreprises qui ont un projet de création, de développement ou une problématique de gestion, peuvent rencontrer gratuitement avocats, notaires ou experts comptables grâce à un partenariat établi avec la CCI du Pays de Brive. En 20 ans, 180 professionnels se sont relayés sur ces permanences, 450 porteurs de projets ont été reçus en création, 150 en reprise d'entreprise, 150 entreprises installées, ce qui représente 750 rendez-vous. Pour célébrer ce partenariat, Jean-Louis Nesti a remis un trophée symbolique aux représentants des 3 ordres en juin dernier.